

Lettre de René Daumal à Jean Paulhan, 1934-10-10

Auteur : Daumal, René (1908-1944)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Daumal, René (1908-1944), Lettre de René Daumal à Jean Paulhan, 1934-10-10, 1934-10-10.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13800>

Copier

Information sur la lettre

Date 1934-10-10

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

Pension La Ferme
60A, route de Cléve
Genève

mercredi 10 octobre. [1934]

Cher ami,

Je crains que vous n'ayez pas reçu ma dernière lettre (du 4 oct.)
C'était encore pour vous demander un service ; je vous disais ceci :

Lorsque j'ai entrepris la traduction du livre de Hemingway, Parain
m'a dit qu'une fois le manuscrit remis (et la moitié des droits payés),
je pourrais facilement, 2 ou 3 semaines après, obtenir l'avance de la
seconde moitié (bien qu'il fut convenu qu'elle me serait versée à la
publication) — Il y a plus d'un mois que cette traduction est finie,
aussi puis-je demander si cette possibilité existe toujours. ~~Malgré~~ J'ai
déjà écrit à Parain à ce sujet, mais peut-être est-il absent de Paris —
je ne sais si c'est lui, ou M. Chevasson, ou quelqu'autre, qui s'occupe
de la chose, et c'est long de discuter de cela par lettres. Ça prend des
semaines. Puisque vous êtes dans la maison, voudriez-vous bien en
parler soit à Parain, soit à qui de droit? (je vous répète, il s'agit d'une
chose oralement convenue déjà). Et s'il est possible de m'avancer
tout ou (au pis aller) partie des 1250^f qui me reviennent encore, voulez-vous
demander qu'on me l'envoie aussitôt, par mandat télégraphique serait
le mieux, en tous cas pas par chèque — Cela nous serait bien utile, car
nous sommes ici sans tin sou — c'est un problème chaque fois pour
envoyer une lettre, et on n'y arrive pas toujours.

Il fallait en effet que nous soyons à Genève (j'ai plusieurs
espoirs d'y gagner ma vie, mais pas tout de suite); nous sommes
dans un endroit charmant, campagnard, où l'on nous fait crédit⁽¹⁾
de deux mansardes ~~très~~ (très agréables) et d'un repas par jour —
mais pas un sou (français même) en poche. Mme de Salzman, qui
a des difficultés de toutes sortes à s'installer ici, ne s'y fixera que vers
la fin du mois, pour le moment, elle ne vient que 2 fois par semaine,
mais le travail continue. D'ailleurs c'est un endroit excellent
pour travailler, en général.

Voici la pataphysique; rien de bien sensationnel, mais. Je
n'ai pu vous l'envoyer plus tôt, toujours pour les mêmes raisons.
Herci si vous pouvez obtenir quelque chose. Les épinards sont brûlés et
quant aux haricots, ils touchent à leur fin. Et j'attends toujours
la lettre que vous m'avez promise. ~~Mais~~
Nos amitiés, à vous et Mme Paulhan

René Daumal

P.S. (Non, j'écrirai ce P.S. dans ma prochaine lettre.)
(1) mais on en verra vite le bout.